

<http://www.snetap-fsu.fr/Mayotte-Preavis-de-greve-pour-la-rentree-2018.html>



Mayotte : Préavis de grève pour la rentrée 2018

- En Région -

Date de mise en ligne : mardi 28 août 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Monsieur le Directeur. de l'Agriculture de Mayotte,

Par la présente, le SNETAP-FSU de Mayotte pose un préavis de grève du lundi 3 septembre au vendredi 14 septembre 2018.

Ce choix responsable mais de terminaison vise à laisser à la négociation toutes ses chances d'aboutir.

En dépit d'une forte mobilisation des personnels en cette fin d'année scolaire (boycott de nombreux conseils d'administration, mouvement massif de refus de répondre aux convocations d'examen et blocages d'une douzaine de centres de corrections sur l'ensemble du territoire national), force est de constater l'absence de réponses de nature à conforter nos établissements de la part de Monsieur le Ministre de l'Agriculture.

Par suite, les personnels de notre région demeurent particulièrement inquiets quant au devenir :

- du budget consacré à l'Enseignement Agricole Public à l'aune de conditions de rentrée 2018 tendues et des perspectives 2019 plus qu'incertaines ;
du financement et donc de l'offre de nos CFA publics, notamment de nos classes et sections à 12 apprentis et moins ;
- de nos lycées professionnels et antennes rurales, à l'image du LPAH de Moissac en Occitanie dont l'existence même demeure posée ;
- de nos agents techniques qui sont toujours en attente d'une réponse écrite stipulant l'attribution de dès le 1^{er} Janvier 2019 de l'indexation en vigueur sur le territoire de Mayotte

Cette situation particulièrement anxiogène pour nos établissements, leurs personnels comme leurs usagers ne saurait perdurer davantage. Nous exigeons des garanties et des perspectives d'avenir à la mesure des enjeux de société auxquels l'Enseignement Agricole Public doit demeurer en mesure de répondre. Les personnels de la région Mayotte en leur qualité d'agents publics, sont déterminés à ne pas renoncer à leurs missions.

Aussi, sans réponse satisfaisante de la part de Monsieur le Ministre, ce sera la grève. Les personnels des établissements de la région de Mayotte arrêteront alors les modalités de cette grève. C'est l'objet de ce préavis qui couvre la première quinzaine du mois de septembre

Pour le SNETAP-FSU de Mayotte

Coconi, le 27 Août 2018 !

A Monsieur Bertrand WYBRECHT

DAAF Mayotte

S/C de Monsieur Christophe BRETAGNE

Directeur de l'EPNEFPA de Mayotte

ü

Dominique CAZAJOUS